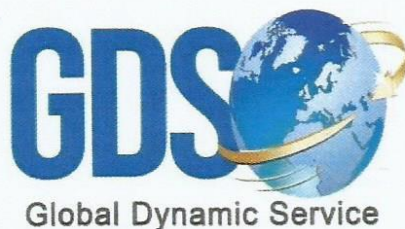


République Démocratique du Congo

GLOBAL DYNAMIC SERVICE



**Projet d'Afforestation et de Reboisement de 30 Hectares
pour la Réhabilitation de l'Ecosystème Forestier au
village NDAKO YA PEMBE, à Mbankana, dans le Plateau
des BATEKE/Commune de Maluku**

Pays : République Démocratique du Congo

Envergure et cible traité : afforestation et le reboisement de 30 Ha

Localisation : site situé à 150 Km de la ville de Kinshasa, dans le plateau de BATEKE

E-mail : globaldynamicservice2022@gmail.com

Thématique : changement climatique et gestion durable des ressources

Technologie : Diffusion à l'agroforesterie (Forêt)

Durée prévue du projet : 12 Mois

Coût total du projet : 49 894,00USD

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DE L'ORGANISATION	3
1. CONTEXTE.....	4
2. DESCRIPTION DU PROJET	5
3. RESULTATS ATTENDUS.....	6
4. PLAN D'ENGAGEMENT ENTRE LES PARTIES PRENANTES	7
5. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT DU FVC	7
6. DURABILITE ET REPRODUCTIBILITE DU PROJET	8
a. DURABILITE	8
b. REPRODUCTIBILITE.....	8
Annexe 1 : Plan de Mise en œuvre du projet et calendrier d'exécution.....	9
Annexe 2 : CADRE LOGIQUE.....	11
Annexe 3 : BUDGET PREVISIONNEL	14
Annexe 4 : CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DE TERRES COMMUNAUTAIRES	16

PRESENTATION DE L'ORGANISATION

Nom de l'Organisation

Global Dynamic Service

Titre du projet	:	Projet d'Afforestation et de Reboisement de 30 Hectares pour la Réhabilitation de l'Ecosystème Forestier à NDAKO YA PEMBE à Mbankana, dans le Plateau des BATEKE/Commune de Maluku	
Lieu(x) du projet	:	Mbankana, C/Maluku, Ville province de Kinshasa	
Partenaire	:	FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC)	
Coût total du projet	:	49 894,00 USD	
Durée du projet (Années)	:	12 Mois	
Coordonnées	:		
Adresse de l'Organisation	:	Av. Tombalbaye n°81, C/ Gombe	
Numéro de téléphone	:	(+243) 810247157	
Personne contact pour cette Action	:	KUZI KESA MANZOMBI Jean-Claude	
E-mail de la personne de contact	:	jckuzikesa@gmail.com	
E-mail de la structure	:	globaldynamicservice2022@gmail.com	
RCCM	:	CD/KNG/RCCM/22-A-00438	
ID. NAT	:	10-G701-N99417C	
N. IMPOT	:	A2299540W	
N° COMPTE BANCAIRE	:	00017-11009-59046400001-35	TMB

1. CONTEXTE

Etant donné la vulnérabilité importante de la République Démocratique du Congo face aux changements climatiques, selon l'indice ND-GAIN qui place la RDC au 5^{ème} rang mondial des pays les plus vulnérables aux changements climatiques vis-à-vis de leur capacité d'adaptation. La croissance démographique, la pauvreté, l'ignorance et l'analphabétisme ont conduit les communautés à une exploitation abusive de l'environnement, se traduisant par la disparition progressive et rapide des espèces végétales et animales, par la carbonisation devenue seul moyen de survie des populations, l'agriculture sur brûlis, la disparition des aires de séquestration de carbone, l'émission de CO₂ et la pollution environnementale causant les perturbations climatiques.

Le problème clé à traiter dans le cadre de ce projet, est la baisse de la productivité des forêts en termes des produits et services écosystémiques dans la collectivité de Mbankana, au Plateau de BATEKE, où il y a de cela plusieurs décennies, la communauté de ladite collectivité dépendait à 85% de services et produits de ses forêts.

Ce projet s'inscrit dans la ligne droite de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) pour répondre à l'appel au relèvement de ses ambitions de façon robuste dont la RDC a revu à la hausse ses objectifs d'atténuation et l'adaptation ; dans son implication à la stabilisation des émissions de gaz à effet de serre en vue d'empêcher toutes perturbations du système climatique ; conformément aux prescrits de l'accord de Paris. Et ayant opté dans ses interventions prioritairement les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de la foresterie deux autres secteurs, à savoir le transport et les déchets. C'est dans cette optique qu'elle est censée améliorer sa trajectoire de développement sobre en carbone jusqu'en 2030. Ainsi, ce projet a opté le secteur de la forêt dans la diffusion de l'agroforesterie pour répondre à cette exigence.

Conformément aux principes pilotant les évaluations en besoins technologiques climatiques (EBT), qui est l'outil clé devant favoriser la RDC en tant que Partie à la CCNUCC, dans la mise en œuvre des engagements nationaux sur les changements climatiques et d'affronter les défis posés par le réchauffement climatique, en mobilisant les technologies pour atténuer les risques dûs aux changements climatiques et en adaptant les secteurs clés du pays en vue d'en résorber les conséquences ;

Considérant les secteurs et les technologies prioritaires identifiés par la République Démocratique du Congo à savoir, l'agriculture, la forêt, l'énergie, le transport et leurs diffusions technologiques correspondante, il importe, dans l'optique de notre projet, de circonscrire notre démarche dans l'un de ces secteurs ci-haut mentionnés et d'y associer une de diffusions technologiques y afférente.

Ainsi dans le cadre de ce projet, nous avons pris comme cible le secteur FORET et comme technologie LA SEQUESTRATION DU CARBONE à travers la technique d'afforestation et de reboisement.

Par ailleurs, il est entendu que ce projet offre à termes une opportunité de satisfaire les besoins de consommation en bois énergie et en charbon de bois lors de sa phase d'exploitation aux populations de la ville de Kinshasa qui dans sa grande majorité en dépendent. Dans le processus cyclique entre le reboisement et l'exploitation des essences arrivées à maturité, une activité économique-financière se présente comme opportunité mais qui mérite une limitation imposée et contrôlée.

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le problème clé à traité est la baisse de la productivité des forêts en termes des produits et services écosystémiques dans la collectivité de Mbankana, au Plateau de BATEKE. Il y a de cela plusieurs décennies, la communauté de ladite collectivité dépendait à 85% de services et produits de ses forêts.

Aujourd'hui la croissance démographique, la pauvreté, l'ignorance et l'analphabétisme ont conduit les communautés à une exploitation abusive de l'environnement, se traduisant par la disparition progressive et rapide des espèces végétales et animales, par la carbonisation devenue seul moyen de survie des populations, l'agriculture sur brulis, la disparition des aires de séquestration de carbone, l'émission de CO₂ et la pollution environnementale causant les perturbations climatiques.

Or Les forêts en particulier, et les espaces savaniques ou forestiers, périurbains en général jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement en bois de chauffe, charbon de bois et en produits vivriers des grandes villes d'Afrique Centrale. L'exploitation de la ressource forestière observée autour des grandes villes en RDC se justifie non seulement pour répondre aux besoins de consommation immédiate des exploitants, mais surtout au regard de la forte demande du marché urbain et de la nécessité de procurer des revenus aux populations pauvres ou sans emploi. Au-delà de la recherche de moyens de subsistance, cette exploitation de la ressource forestière a également pour objectifs de résoudre la défaillance en fourniture énergétique (énergie hydroélectrique et énergie renouvelable), la faiblesse de l'application de la législation forestière et l'absence d'une politique réelle d'exploitation des terres (Schure et al. 2011; Biloso, 2008).

Sur le plan règlementaire et juridique, Global Dynamic Service en tant que PME évoluant dans le secteur environnemental, répond aux exigences légales conformément aux conditions du guichet unique de création d'entreprises (GUCE).

Après avoir identifié, analysé le problème et la zone d'intervention du projet, la structure exploitante fort de son expérience et de l'expertise en matière de reboisement car recouvrant en son sein les compétences voulues à travers son personnel, estime être en mesure de mener à bien les activités y afférentes. En effet, dans son équipe il y a les Environnementalistes, les Agronomes, les Pédologues ainsi que d'autres personnels d'appoint.

Les partenaires de mise en œuvre seront soumis à une série d'activités de renforcement de capacité et autres formations techniques devant le mettre à niveau.

La réponse à ce problème est la restauration du sol et la pérennisation des ressources pour une agriculture durable. L'approche proposée et adoptée dans le cadre de ce projet est celle de l'**afforestation** et le **reboisement** pour l'augmentation du couvert forestier et la restauration de la capacité de productivité des services écosystémiques.

Pour prévenir des risques de détournement des fonds, de payement de gré à gré et d'absence de traçabilité, nous avons identifié un certain nombre de mesures devant empêcher ces éventualités, entre autres l'échange d'informations et la communication permanente entre la structure exploitante (GDS), le chef coutumier et la structure technique de la société civile locale (les amis de la terre fertile).

3. RESULTATS ATTENDUS

Conformément aux critères d'investissement du Fonds Vert pour le Climat, le projet s'est aligné à répondre aux exigences suivantes : **potentiel impact, changement de paradigme, développement durable, besoin des bénéficiaires, appropriation par le pays, efficience et efficacité.**

- **Potentiel impact :** L'objectif principal de ce projet étant de reboiser 30 hectares de terrain avec des essences à croissance rapide pour la restauration de la biodiversité et la gestion durable des services écosystémiques devant absorber 8550 tCO₂ dans le village de Ndako ya pembe à Mbankana/Maluku, dont près de 7 886 habitants et ses environs, impactés par le changement seront bénéficiaires.
- **Changement de paradigme :** Au-delà du financement du Fonds Vert pour le Climat, le projet met sur pied un système de suivi et évaluation en vue de sa pérennisation Un puits de carbone est créé sur 30 hectares des écosystèmes des zones reboisées pouvant être commercé dans le marché international du carbone. C'est ici l'occasion pour ce projet de participer à la gouvernance et aux finances climatiques ; une opportunité de s'aligner au CDN/RDC conformément aux engagements issus de l'accord de Paris à la COP 21 de 2015. Par ailleurs, 30 villageois seront formés sur la technique de reboisement et d'afforestation ; une politique de sensibilisation sera mise en œuvre pour la protection des forêts dans la communauté. Plus ou moins 100 personnes de la zone d'intervention sont conscientisées pour la gestion participative et durable des écosystèmes restaurés.
- **Besoin des bénéficiaires :** La zone d'intervention du projet se trouvant dans la périphérie de la ville de Kinshasa (150 Km), elle se situe donc dans un milieu défavorisé et foncièrement vulnérable. La pauvreté, l'absence d'un système de santé adéquat, le manque d'eau potable, un habitat précaire, absence de prévention contre les accidents et problème de sécurité alimentaire constituent le lot quotidien de ces populations. De ce fait, cette précarité est aussi source de divers conflits mais également de taux élevé d'alphabétisation ; d'où besoin de renforcement de capacité en infrastructures sociales de base en vue d'un développement harmonieux dans tous les domaines et particulièrement dans la prise en charge environnementale.
- **Appropriation par le pays :** Le présent projet répond aux attentes des politiques et stratégies du pays, particulièrement en rapport avec les objectifs de la CDN dans le secteur de forêt à travers la diffusion de l'agroforesterie. En effet, parmi les résultats attendus le plus important reste et demeure la séquestration de carbone par la création d'un puits sur 30 hectares de forêt reboisée. Par ailleurs la communauté du village Ndako ya pembe aura à s'approprier du projet avec l'encadrement technique de la société civil locale dénommée « Les amis de la terre fertile » qui est partie prenante du contrat de mise à disposition de terres communautaires.
- **Efficience et efficacité :** La viabilité économique et financière du projet peut être perçue de la manière suivante : au bout de cinq années, les arbres de la forêt reboisée parvenus à maturité, trois quart de la forêt sera coupé en vue de produire des bois énergies et des charbons de bois pouvant être mise en vente ; en raison de 2.000 USD par hectare. Ce qui peut nous amener à un montant global de 50.000USD. Le un quart restant de la forêt servant de réserve d'essences pourra être coupé et commercialisé une année après à hauteur de 10.000 USD. Un comité de gestion constitué des membres de la communauté formés à cette fin, sera mis sur pied pour garantir la bonne gouvernance, la transparence et la traçabilité de ressources générées. Les fonds obtenus seront affectés et réinvestis à des nouvelles activités de reboisement afin de pérenniser le projet

4. PLAN D'ENGAGEMENT ENTRE LES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes concernées dans le cadre ce projet sont :

- Global Dynamic Service, représenté par son Directeur General Mr KUZIKESA MANZOMBI Jean-Claude, à titre d'EXPLOITANT ;
- La Communauté NDAKO YA PEMBE situé dans la commune de Maluku au plateau de Batéké, représentée par son chef coutumier Mr BOPE TSHIMUNA Matthieu, à titre de CESSIONNAIRE ;
- L'organisation communautaire de base « Les amis de la terre fertile », ATF en sigle comme mandataire technique de la communauté, représentée par Mr ASOMBO Stéphane.

Le Cessionnaire met à la disposition de l'exploitant une concession d'une superficie de trente hectares (30ha) pour la mise en œuvre du projet et ce, pour une durée de cinq années renouvelable sur accord de reconduction à conclure six mois avant la fin de la dernière année du projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le Cessionnaire donne mandat au responsable de l'organisation communautaire de base « Les amis de la terre fertile » pour représenter la communauté pour toute discussion à caractère technique.

Les parties prenantes ont convenu que les engagements pris ne peuvent être rompus en pleine mise en œuvre du projet. Toute rupture éventuelle ne pourrait intervenir qu'à l'amiable, moyennant un préavis de trois mois entre deux projets pour permettre que le projet en cours ne soit interrompu.

5. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT DU FVC

Tenant compte des objectifs fixés par le Fonds Vert pour le Climat et conformément aux idéaux de CCNUCC tels que relayés au cours de différentes rencontres des conférences des parties, et considérant également, les différentes feuilles de route des communications nationales et du volume de CDN de la RDC, notre projet vise à contribuer dans la lutte contre le changement climatique par la création d'un puits carbone dans le site concerné, améliorer les conditions de vie de la communauté vivant dans la zone d'intervention et ses voisins par la création des emplois, conscientiser la communauté de la zone d'intervention à pratiquer la gouvernance environnementale pour la gestion participative et durable des écosystèmes restaurés et à mettre sur pied un système de suivi et évaluation de ce projet en vue de sa pérennisation.

Dans le cadre de la lutte contre les effets du réchauffement climatique, ce projet, peut participer de deux manières distinctes à la séquestration de carbone :

- En extrayant le gaz carbonique de l'atmosphère et en le stockant sous forme de biomasse aérienne et souterraine ;
- En produisant les biomasses renouvelables supplémentaires dont la valorisation énergétique permet d'éviter le recours à la coupe de bois.

Par ailleurs, la mise en œuvre de ce projet dans ce milieu rural, va insister la population riveraine à une action participative et payante, et celle-ci provoquant une activité économique stimulant une consommation conséquente. Ce qui sera un bon indicateur d'une croissance économique produit d'un nouveau marché d'emploi.

De ce qui précède, il sera de bon aloi que ce projet soit financé de façon optimal par le Fonds Vert pour le Climat pour sa matérialisation.

6. DURABILITE ET REPRODUCTIBILITE DU PROJET

a. DURABILITE

En vue de permettre au projet de suivre sa matérialisation effective, il devra s'étendre sur une durée de douze mois (12 mois) pour la phase d'exécution et d'une durée de plus ou moins cinq ans (5 ans) pour la phase d'exploitation et commercialisation (retour sur l'investissement).

En effet, une série d'activités est planifiée et programmée pour atteindre les objectifs assignés et obtenir les résultats attendus entre autres : **Atelier pour le démarrage du projet, Formation des membres des organes du projet, Suivi, contrôle et évaluation.** A l'issue de ces activités de mise à niveau, un comité de gestion sera créé pour assurer le contrôle sur le terrain avec l'encadrement des experts et de la société civile locale.

b. REPRODUCTIBILITE

Au bout de cinq années, les arbres de la forêt reboisée parvenus à maturité, trois quart de la forêt sera coupé en vue de produire des bois énergies et des charbons de bois pouvant être mise en vente ; en raison de 2.000 USD par hectare. Ce qui peut nous amener à un montant global de 50.000USD. Le un quart restant de la forêt servant de réserve d'essences pourra être coupé et commercialisé une année après à hauteur de 10.000 USD. Un comité de gestion constitué des membres de la communauté formés à cette fin, sera mis sur pied pour garantir la bonne gouvernance, la transparence et la traçabilité de ressources générées. Les fonds obtenus seront affectés et réinvestis à des nouvelles activités de reboisement afin de pérenniser le projet.

Fait à Kinshasa, le 24 Septembre 2022

KUZIKESA MANZOMBI Jean-Claude
Directeur Général
Global Dynamic Service



Annexe 1 : Plan de Mise en œuvre du projet et calendrier d'exécution

<p>Objectif général du projet : Ce projet a pour objectif principal de reboiser 30 hectares de terrain avec des essences à croissance rapide pour la restauration de la biodiversité et la gestion durable des services écosystémiques dans le village Ndako ya pembe à Mbankana/Maluku d'ici le mois d'octobre 2022.</p>														
<p>Objectif spécifique : A la Fin des travaux, 33 330 plants des essences à croissance rapide (Acacia, Eucalyptus) et certains arbres sont plantés dans le village Ndako ya pembe à Mbankana, Commune de Maluku.</p>														
Liste des activités nécessaires pour atteindre cet objectif.											Durée des activités 1 année			
Activités	Responsable	Indicateur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1. Enquêtes socio-économiques	Equipe d'Experts	A la fin de la 2 ^{ème} semaine, l'étude de faisabilité est réalisée.												
2. Renforcement des personnes ressources (Atelier)	Equipe d'Experts	A la fin du 2 ^{ème} mois, tous les personnels ressources seront renforcés en capacité.												
3. Atelier de validation du projet	Equipe d'Experts	La 2 ^{ème} semaine du deuxième mois du projet, un atelier de validation du projet avec GDS et le partenaire financier (FVC) est organisé.												
4. Signature du contrat avec le partenaire (Contrat d'exécution)	FVC, GDS,	Au 3 ^{ème} mois du projet, la cérémonie de la signature du contrat avec le partenaire.												
5. Appropriation du projet le chef coutumier de la cité de Mbankana	Communauté villageoise	A la 3 ^{ème} semaine du mois, le chef coutumier vont s'approprié du projet.												
6. Lancement du projet	Autorité communale de Maluku	- A la fin de la 3 ^{ème} mois, les travaux seront lancés dans les différents sites.												
7. Vulgarisation	GDS, Partenaire	- Une fois le projet lancé, les												

		activités de vulgarisation du projet se fera tout au long de l'exécution du projet.																	
8. Exécution des travaux de d'installation des plates-bandes pour la pépinière (signature du contrat)	GDS	- Au début du 9 ^{ème} mois, l'installation des plates-bandes pour les pépinières seront terminés.																	
9. Plantation des plants dans le site	GDS	- A la fin du 9 ^{ème} mois, La plantation des plants dans le site seront terminés.																	
10. Vérification et remplacement des plants morts	GDS	-A la fin du 10 ^{ème} mois, tous les travaux vérification et remplacement des plants morts seront finis.																	
11. Mise en place de l'équipe mixte (Communauté, GDS)	Chef du village et GDS	Au début du 3 ^{ème} mois, une équipe mixte qui sera composé des experts de GDS et partenaire pour la gestion du projet.																	
12. Suivi et évaluation du projet	Equipe Mixte	Tout au long du projet, un mécanisme de suivi-évaluation sera mise en place.																	

Annexe 2 : CADRE LOGIQUE

Projet d’Afforestation et de Reboisement de 30 Hectares pour la Réhabilitation de l’Ecosystème Forestier à NDAKO YA PEMBE à Mbankana, dans le Plateau des BATEKE/Commune de Maluku		
Objectif stratégique de la mission : Afforestation et reboisement de 30 hectares des essences à croissance rapide et arbres fruitiers		
Activités	Produits / Résultats attendus	Moyen de vérification des résultats (MOV)
<p>Objectif général (OG) : Le projet vise à : Ce projet a pour objectif principal de reboiser 30 hectares de terrain avec des essences à croissance rapide pour la restauration de la biodiversité et la gestion durable des services éco systémiques dans la cité de Mbankana/Maluku.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif spécifique 1 (OS1) : Améliorer les services de productivité des écosystémiques de la zone d’intervention ; 		
<p>Activités N°1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la couverture forestière par l’afforestation et le reboisement au village Ndaku ya pembe à Mbankana ; - Création d’un écosystème forestier pour la communauté locale. 	<p>Produits / Résultats attendus N° 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 hectares ont été reboisés par les essences à croissance rapide et arbre fruitiers. - Un écosystème forestier de 30 hectares a été créé pour la régénération du sol. 	<p>MVR1 : Rapports Photos</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif spécifique 2 (OS2) : Reboiser les 30 hectares des savanes en diverses essences forestières à croissance rapide et autres bois locaux à croissance rapide ; 		
<p>Activités N°2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la pépinière ; - Préparation du germoir pour plantules ; - Exécution germoir des coupe-feu - Dessouchage et trouaisons ; - Plantage et arrosage des plantules. 	<p>Produits / Résultats attendus N° 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une pépinière d’une capacité de plus 33 330 plants est installé dans le site ; -Une équipe des villageois et d’un technicien agronome est constitué pour faire pousser les plantules du germoir ; -30 villageois seront chargés de faire le dessouchage et les trous pour la mise à terre des plantules ; 	<p>Rapports Photos</p>

	-33 330 plantules sont plantées et arrosés.	
Objectif spécifique 3 (OS3) : Vulgariser la technique de reboisement et d'afforestation auprès de la population de la zone du projet		
Activités N°3 : <ul style="list-style-type: none"> • Formation et renforcement des capacités ; • Sensibilisation de la population sur la gestion durable des forêts. 	Produits / Résultats attendus N° 3 : <ul style="list-style-type: none"> • 30 villageois seront formés sur la technique de reboisement et d'afforestation ; • Une politique de sensibilisation sera mise en œuvre pour la protection des forêts dans la communauté. 	Modules de formation Dépliant et images de la formation Rapports Photos
Objectif spécifique 4 (OS4) : Améliorer les conditions de vie de la communauté vivant dans la zone d'intervention et ses voisins		
Activités N°4 : <ul style="list-style-type: none"> • Le recrutement de 30 villageois dans la zone d'intervention est effectué. 	Produits / Résultats attendus N° 4 : <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions de vie de 30 villageois et de leurs familles sont améliorées. 	MVR 4 : Rapports Photos vidéos
Objectifs spécifiques 5 (OS 5) : Conscientiser la communauté de la zone d'intervention à pratiquer la gouvernance environnementale pour la gestion participative et durable des écosystèmes restaurés		
Activités N°5 : <ul style="list-style-type: none"> • Campagne de sensibilisation sur la bonne pratique environnementale et la gestion des écosystèmes restaurés. 	Produits / Résultats attendus N° 5 : <ul style="list-style-type: none"> • Plus ou moins 100 personnes de la zone d'intervention sont conscientisées pour la gestion participative et durable des écosystèmes restaurés. 	MVR 6 : Rapports Photos vidéos
Objectifs spécifiques 6 (OS6) : Contribuer dans la lutte contre le changement climatique par la création d'un puits carbone dans le site concerné		
Activités N°6: <ul style="list-style-type: none"> • Création de puits de carbone par afforestation et reboisement de 30 hectares des écosystèmes dans la zone d'intervention. 	Produits / Résultats attendus N° 6 : <ul style="list-style-type: none"> • Un puits de carbone est créé sur 30 hectares des écosystèmes des zones reboisés. 	MVR 6 : Supports audio et visuels Rapports Photos
Objectif spécifique 7(OS7) : Mettre sur pied un système de suivi et évaluation de ce projet en vue de sa pérennisation		

Activités N°7 : Suivi et évaluation	Produits / Résultats attendus N° 7 : - Le système de suivi et évaluation de ce projet en vue de sa pérennisation est mis sur pied ;	Rapports Photos vidéos
---	---	------------------------------

Annexe 3 : BUDGET PREVISIONNEL

Projection budgétaire				
Organisation:	GLOBAL DYNAMIC SERVICE			
Titre du projet :	Projet d'Afforestation et de Reboisement de 30 Hectares pour la Réhabilitation de l'Ecosystème Forestier à NDAKO YA PEMBE, au Plateau des BATEKE, Commune de Maluku.			
Coût total du projet (USD) :	49 894,00			
Libellés	Quantité	Fréquence	Prix Unitaire en USD	Montant Total en USD
I. Lancement du projet				
<i>Enquête socio-économique</i>	1	1	500,00	500,00
<i>Atelier de validation du projet et Renforcement des personnes ressources.</i>	1	1	1650,00	1650,00
<i>Lancement du projet</i>	1	1	1000,00	1000,00
Sous-total Etude de faisabilité				3 150,00
II. Achat équipements				
<i>Sachet en poly bac</i>	40000	1	0,025	1000
<i>Arrosoirs</i>	12	1	15	180
<i>Tamis</i>	2	1	82	164
<i>Bêches</i>	15	1	5	75
<i>Machettes</i>	15	1	5	75
<i>Houes</i>	15	1	5	75
<i>Transplantoirs</i>	15	1	5	75
<i>Rouleaux de fil</i>	5	1	12	60
<i>Bacs transport Pépinières</i>	5	1	5	25
<i>Bottes</i>	30	1	5	150
<i>Gants</i>	30	1	2,5	75
<i>Casques</i>	30	1	3,5	105
<i>Décamètre 100 m</i>	3	1	5	15
Sous-total Achat équipements				2 074,00
III. Travaux de Reboisement				
<i>Réalisation des pépinières</i>	1	1	1200	1200
<i>Mesurage et délimitation terrain</i>	30	1	100	3000
<i>Dessouchage</i>	30	1	150	4500
<i>Transplantation des acacias</i>	12,5	1	100	1250
<i>Transplantation des Eucalyptus</i>	12,5	1	100	1250
<i>Transplantation des arbres fruitiers (Avocatiers et Safoutiers)</i>	5	1	100	500
<i>Mise en défens (régénération)</i>	2	1	2310	4620
Sous total Reboisement				16 320,00

IV. Travaux d'aménagement de l'espace				
Construction de l'entrepôt	1	1	1200	1200
Travaux creusage et Mise à terre des Plantules(Ha)	30	1	555,00	16650
Sous total Démarrage de travaux de Reboisement				17 850,00
V. Gestion du projet				
Charge du personnel	1	12	700,00	8400,00
Sous total gestion des ouvrages				8 400,00
VI. Suivi et évaluation du projet				
Suivi et évaluation technique et financier du projet	1	12	100,00	1200,00
Mission de contrôle technique	1	6	150,00	900,00
VII. Sous total Suivi et évaluation du projet				2 100,00
Coût total du projet en USD				49 894,00

Annexe 4 : CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DE TERRES COMMUNAUTAIRES



GLOBAL DYNAMIC SERVICE

**CONTRAT DEMISE A DISPOSITION DE
TERRES COMMUNAUTAIRES**

Siège Social: 81, AV. Tombalbaye, C/Gombe, RDC, RCCM: CD/KNG/RCCM/22-A-00438,
Numéro Impôt: A2299540W, ID. NAT: 10-G701-N99417C
Numéro de compte: 00017-11009-59046400001-35
(+243) 810247157/ 898768581
E-mail: globaldynamicsservice2022@gmail.com

Contrat de mise à disposition de terres communautaires

Entre :

GLOBAL DYNAMIC SERVICE, ayant son siège au numéro 81, avenue Tombalbaye (Huilerie), Commune de Gombe, Ville de Kinshasa, téléphone +(243) 810247157, représentée par Monsieur Kuzikesa Manzombi Jean-Claude son Directeur General, ci-après dénommé L'EXPLOITANT

Et :

La communauté NDAKO YA PEMBE, située dans la commune de MALUKU, province de KINSHASA au plateau de Batéké, représentée par son chef coutumier et traditionnel, Monsieur BOPE TSHIMUNA Matthieu ci-après dénommée LE CESSIONNAIRE

Il a été convenu et conclu ce qui suit :

Article 1. Objet

Le Cessionnaire met à la disposition de l'Exploitant, une concession d'une superficie de trente hectares (30 ha) pour la mise en œuvre, sur ses fonds propres ou sur diverses subventions, de projets de reforestation, d'agroforesterie et d'apiculture.

Article 2. Durée

Le présent contrat est conclu pour une durée de cinq années renouvelable sur accord de reconduction à conclure six mois avant la fin de la dernière année. Il prend effet à la date de sa signature.

Article 3. Répondant

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets, le Cessionnaire donne mandat à Monsieur Stéphane ASOMBO de l'organisation communautaire de base « les Amis de la Terre Fertile, ATF en sigle » pour représenter la communauté pour toute discussion à caractère technique.

Article 4. Rupture

Les parties conviennent que le présent contrat ne peut être rompu en pleine mise en œuvre d'un projet. Toute rupture éventuelle ne pourrait intervenir qu'à l'amiable, moyennant un préavis de trois mois, entre deux projets pour permettre que les projets en cours ne soient interrompus.

Fait à Ndaku-Pembe, en deux exemplaires, le 20 Septembre 2022

Le Cessionnaire

BOPE TSHIMUNA Matthieu
Chef du village Ndako-pembe



L'Exploitant

Kuzikesa Manzombi Jean-Claude



ASOMBO BEKANGA Stéphana

Président du Comité de Gestion de
l'OCB « Amis de la Terre Fertile »

